



GROUPE DE RECHERCHE ET D'APPUI CONSEIL POUR LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET LA BONNE GOUVERNANCE

SENEGAL
PRÉSIDENTIELLE
2024

Election présidentielle du 24 mars 2024

11 days 8 hrs 59 min

ACCUEIL A PROPOS ACTIVITÉS RAPPORTS CONTACTS CONNEXION CARTE

POUR LA TENUE D'UNE ÉLECTION CRÉDIBLE, PACIFIQUE ET TRANSPARENTE

EN SAVOIR PLUS

<https://presidentielle2024.grade.org>

PROGRAMME DE MONITORING DE LA VIOLENCE ELECTORALE

ELECTION PRESIDENTIELLE 2024

Rapport N°3 du Monitoring de la violence – Période du 18 au 23 mars 2024

Avec l'appui du PNUD et de l'Ambassade du Canada



Canada

Table des matières

I.	Contexte et justification	2
II.	Méthodologie et déploiement	2
III.	Les incidents de violences	5
IV.	Climat de la tension électorale	7
V.	Situation pré-électorale	9

I. Contexte et justification

Le Sénégal vit une étape charnière relativement au cycle électoral actuellement en cours. Les étapes ayant précédé la phase de campagne furent très controversées du point de vue des procédures et de l'interprétation de plusieurs articles du Code électoral et surtout de l'étape liée au parrainage citoyen notamment. Ainsi, au moment du dépôt des listes de candidatures, un contentieux très lourd a opposé les protagonistes politiques. Situation qui ira jusqu'à menacer la stabilité politique marquée ainsi par l'arrestation de plusieurs figures de l'opposition. Les manifestations interdites durant la phase de pré-campagne, sur fond de controverses et polémiques autour de l'article L61 de la loi électorale sont également des accélérateurs de la crise de confiance entre acteurs, annonçant ainsi une période de campagne et une période électorale qui ne seront pas calmes si des actions ne sont pas entreprises dans une finalité de prévention des conflits et de leur résolution le cas échéant.

Le monitoring de la violence électorale porté par le GRADEC, avec l'accompagnement de l'ambassade du Canada au Sénégal à travers le Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL), est à lire à l'aune d'une ambition affichée de prévenir tout conflit électoral.

Objectifs du monitoring

- Introduire la question de la violence électorale à un groupe d'acteurs destinés à recueillir des données y relatives (moniteurs)
- Proposer des informations permettant aux parties prenantes d'avoir une meilleure connaissance du contexte électoral dans une perspective de prévention des conflits électoraux
- Explorer les perspectives d'actions de facilitation et de médiation
- Identifier les initiatives de paix entreprises au sein des communautés pour les ériger en bonnes pratiques dans la perspective du profilage des communautés et acteurs porteuses de dynamiques de paix au Sénégal notamment

II. Méthodologie et déploiement

La méthodologie ayant présidé à la mise en œuvre d'une telle action se décline comme suit :

Élaboration d'un plan de déploiement : étape essentielle, préalable à l'activité de monitoring, le plan de déploiement a permis, sur la base d'une bonne connaissance du découpage électoral, d'une bonne connaissance des poches potentielles de violence tirant les enseignements des précédents processus électoraux au Sénégal, d'une connaissance des bassins électoraux. En outre, le plan de déploiement dépend également du nombre de moniteurs disponibles.

Recrutement des moniteurs : le recrutement s'est effectué sur la base du plan de déploiement conçu et qui permet de savoir le nombre de moniteurs à déployer par localité. Ainsi, le choix a été déterminé sur la base de l'appartenance des moniteurs à une organisation de la société civile, une connaissance du terrain, des prédispositions d'une certaine mobilité et un niveau d'étude permettant de s'approprier les outils de monitoring de manière optimale.

Conception de la plateforme technique : la plateforme technique est le réceptacle de toutes les données recueillies par les moniteurs sur le terrain. De même, elle permet de mettre à la disposition des parties prenantes, les médias, etc. des informations relatives au processus électoral à travers un site web. Par ailleurs, la plateforme technique rendra disponible en temps réels les données géo localisées de la violence électorale dans une perspective de prévention des conflits et des violences électorales, mais également dans une finalité d'alerte précoce. La plateforme est conçue par un webmaster qui coordonne également techniquement la partie de recueil des données et supervise l'équipe des opérateurs de saisie qui sont en contact direct avec les moniteurs sur le terrain.

Formation des moniteurs : étape charnière qui permet d'entamer concrètement l'activité de monitoring, il s'agit d'une session de développement opérationnel qui permet aux moniteurs de se déployer dès la formation. Durant cette formation, les moniteurs sont introduits à la question de la violence électorale, aux techniques de monitoring, à la présentation du dispositif technique, à la présentation des outils de monitoring pour une bonne appropriation et enfin à la présentation des différentes étapes de l'activité ainsi que le calendrier de mise en œuvre.

Formation des opérateurs de saisie : les opérateurs de saisie (OPS) constituent l'équipe intermédiaire qui sert d'interface entre les moniteurs déployés sur le terrain et la coordination du projet. Les OPS sont formés aux techniques de recueil et de traitement de données. Ils sont familiarisés à un logiciel de recueil de données sous la coordination du superviseur. Ainsi, les opérateurs, dès qu'ils sont formés, sont en contact permanent avec les moniteurs pour la production des rapports, selon une fréquence qui sera définie, pour des recadrages éventuels, pour la facilitation de la coordination, le partage d'information et pour le recueil des alertes à chaque fois que de besoin.

Installation d'une cellule de traitement des données : à la suite de la formation des opérateurs de saisie, le superviseur, coordonnateur technique du dispositif de recueil de données installe une cellule de centralisation et de traitement des données qui permettent ainsi de produire des rapports selon une fréquence définie sur une base discrétionnaire mais justifiée. La cellule est ainsi composée des OPS qui disposent du répertoire des moniteurs et chaque OPS dispose d'un groupe de moniteurs qu'il suit durant toute la phase de monitoring.

Les rapports qui seront ainsi produits comportent les contenus suivants :

- Une partie traitant du climat électoral : situation ambiante, décrivant l'environnement, le comportement des électeurs et des autres acteurs directement ou indirectement intervenant dans le processus électoral.

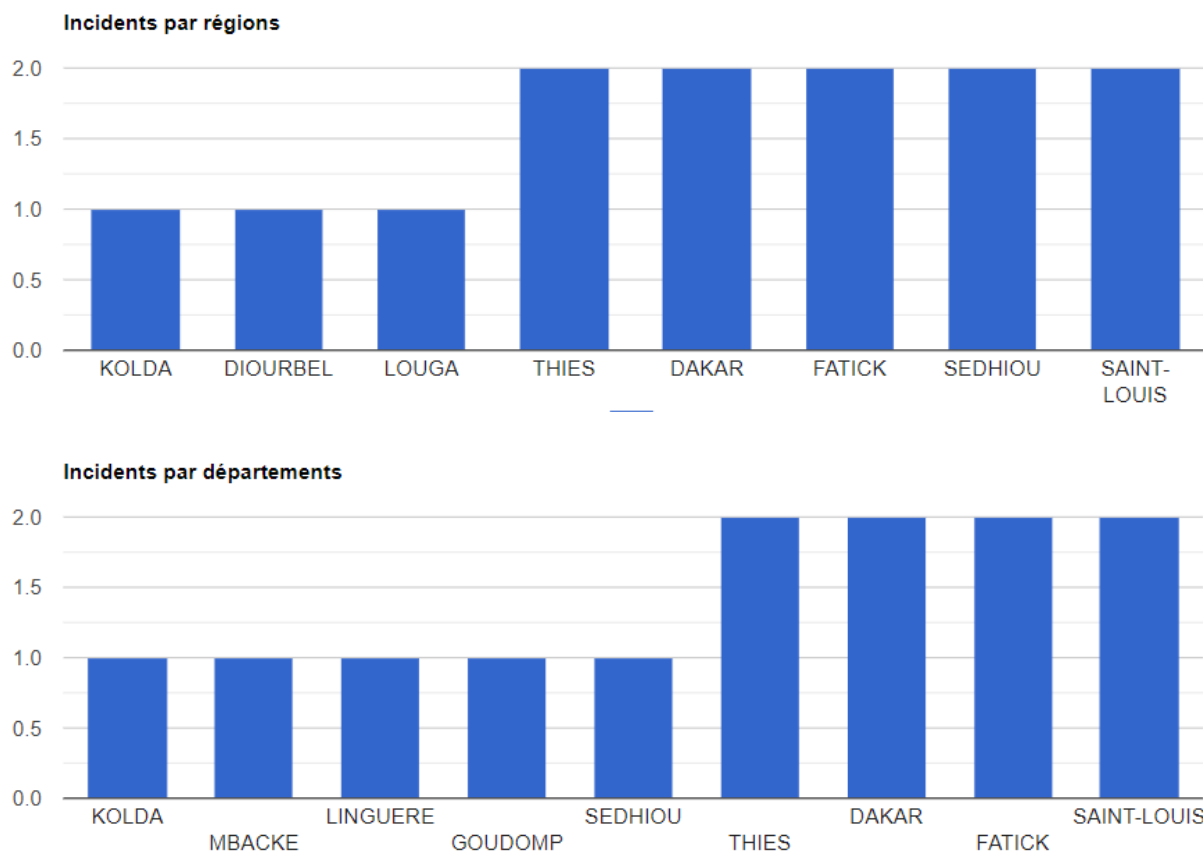
- Une partie traitant des violences électorales : traitant des violences électorales. Pour rappel, il existe plusieurs types de violence électorale :
 - Intimidation
 - Menace d'agression physique
 - Agression physique
 - Torture
 - Affrontement de groupe de personnes
 - Violence basée sur le genre
 - Destruction de propriété
 - Vol
 - Enlèvement
 - Tentative de meurtre
 - Agression sexuelle
 - Meurtre

Plan de déploiement

DEPARTEMENTS	Nombre
DAKAR	6
PIKINE	3
KEUR MASSAR	3
GUEDIAWAYE	3
RUFISQUE	2
St-LOUIS	6
MBACKE /TOUBA	3
DIORBEL	2
ZIGUINCHOR	4
THIES	4
MBOUR	2
TIVAOUANE	1
BIGNONA	2
OUSSOUYE	1
KOLDA	2
VELINGARA	1
SEDHIOU	2
GOUDOMP	1
LINGUERE	2
KAOLACK	2
KAFFRINE	2
KOUNGHEUL	2
TAMBA	2
FATICK	2
TOTAL	60

La présente parution couvre la première semaine de la campagne électorale du 18 au 23 mars 2024. Nous avons analysé les fiches Climat et Incidents.

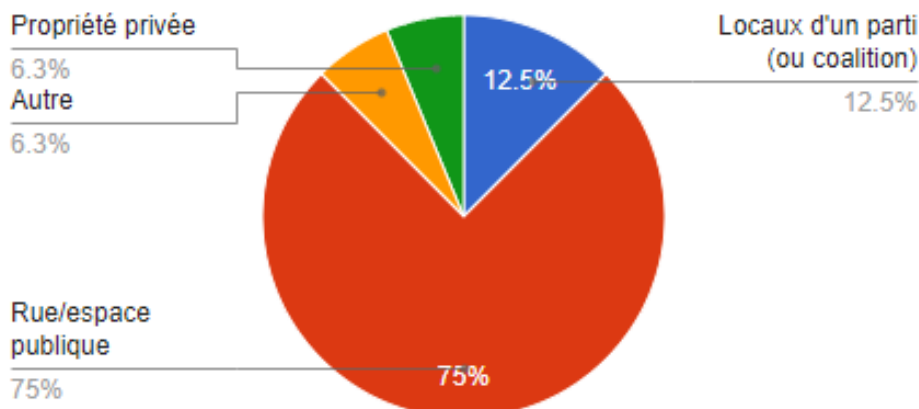
III. Les incidents de violences (Campagne électorale du 18 au 23 mars 2024)



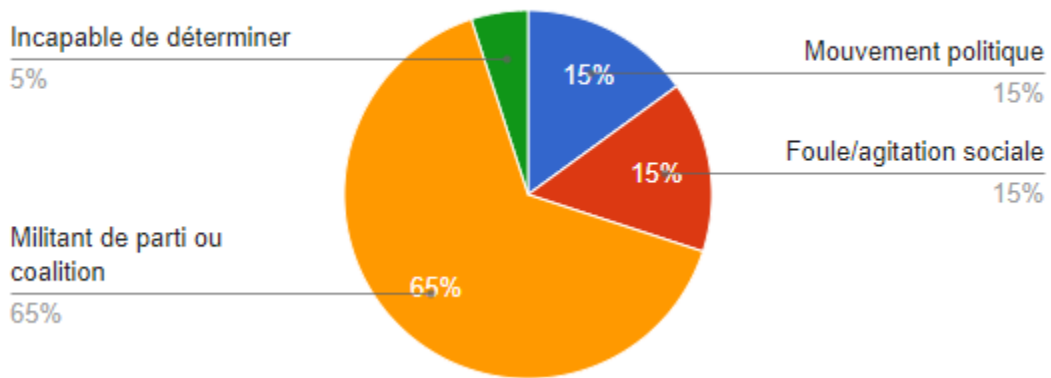
La violence électorale est tout acte de violence (physique, morale, psychologique ou économique) contre une personne ou un bien, perpétré à des fins électorales. Les incidents de violence renseignent sur les actes ouverts posés par les acteurs sur le terrain qui sont impliqués dans la compétition politique. Les moniteurs déployés sur le terrain ont enregistré durant cette période 13 incidents majeurs de violence liés à la campagne électorale (32 au total depuis le mois de mars 2024).

Ces incidents ont été notés dans les régions de THIES (2), DAKAR (2), FATICK (2), SEDHIOU (2), SAINT-LOUIS (2), KOLDA (1), DIOURBEL (1) et LOUGA (1).

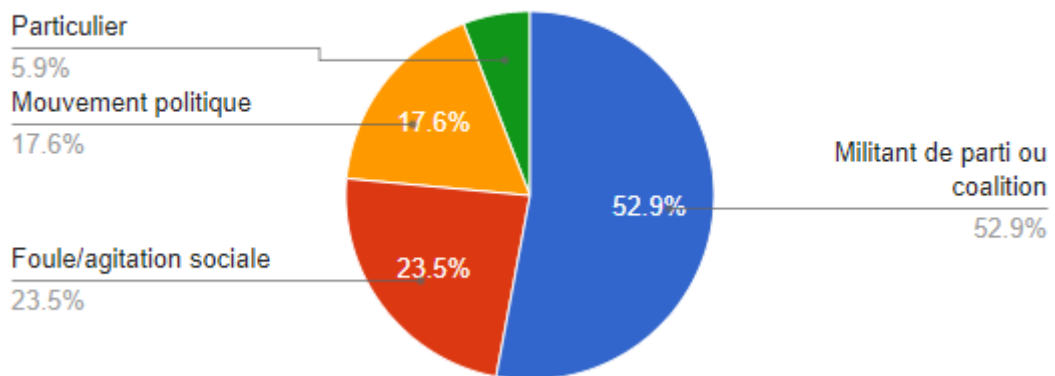
Lieu de l'incident



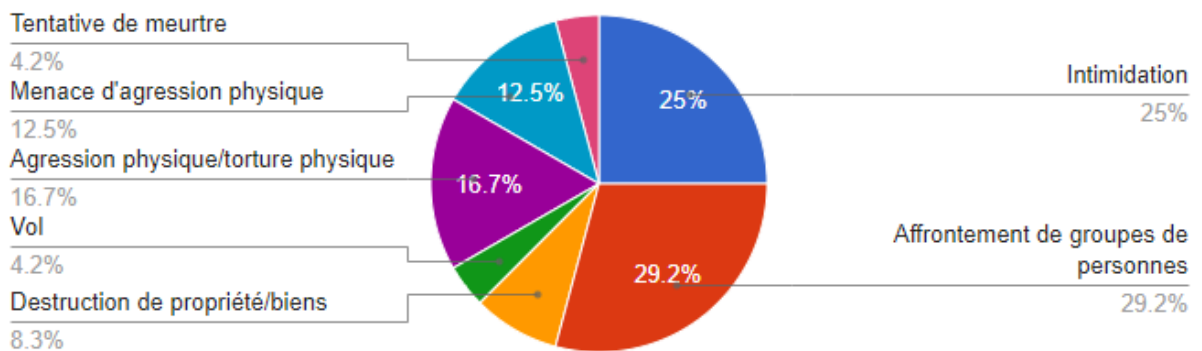
Auteurs



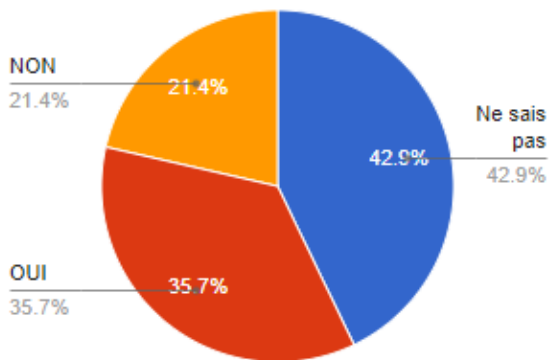
Victimes



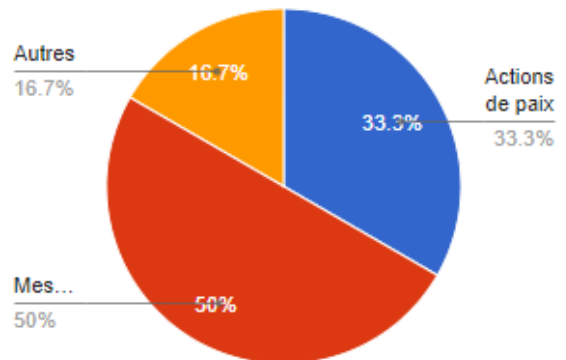
Types de violence



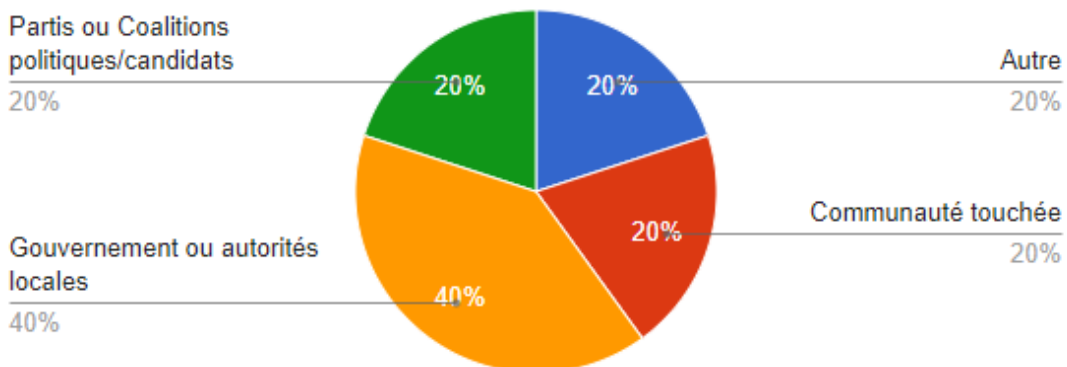
Actions de pacification ou de médiation



Type d'actions de pacification ou de médiation



Initiateurs Actions de pacification ou de médiation



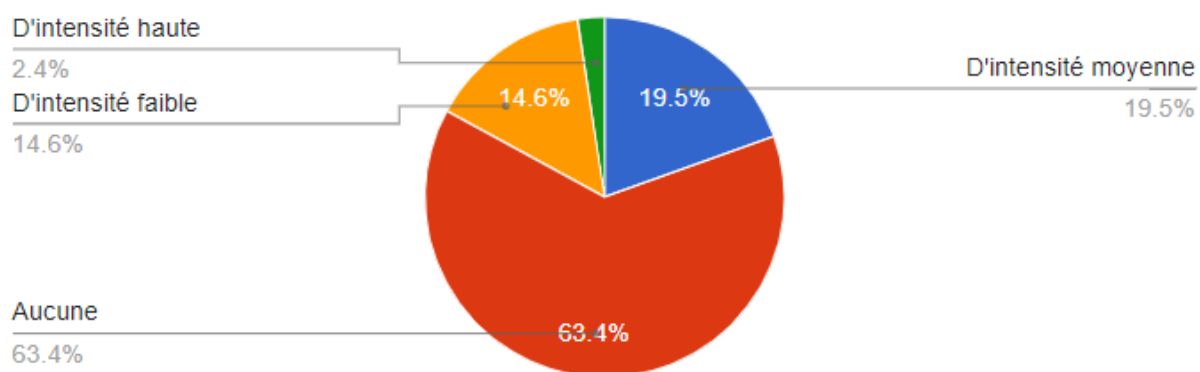
IV. Tension électorale (Campagne électorale du 18 au 23 mars 2024)

La tension électorale est un indicateur permettant d'apprécier les signes annonciateurs relativement à d'éventuels actes de violence sur le terrain. Selon le climat électoral dans une localité donnée, le type d'action idoine à mener dans une perspective de prévention des conflits électoraux.

Au cours de cette période, sur les données remontées par les moniteurs en ce qui concerne le climat de la tension électorale :

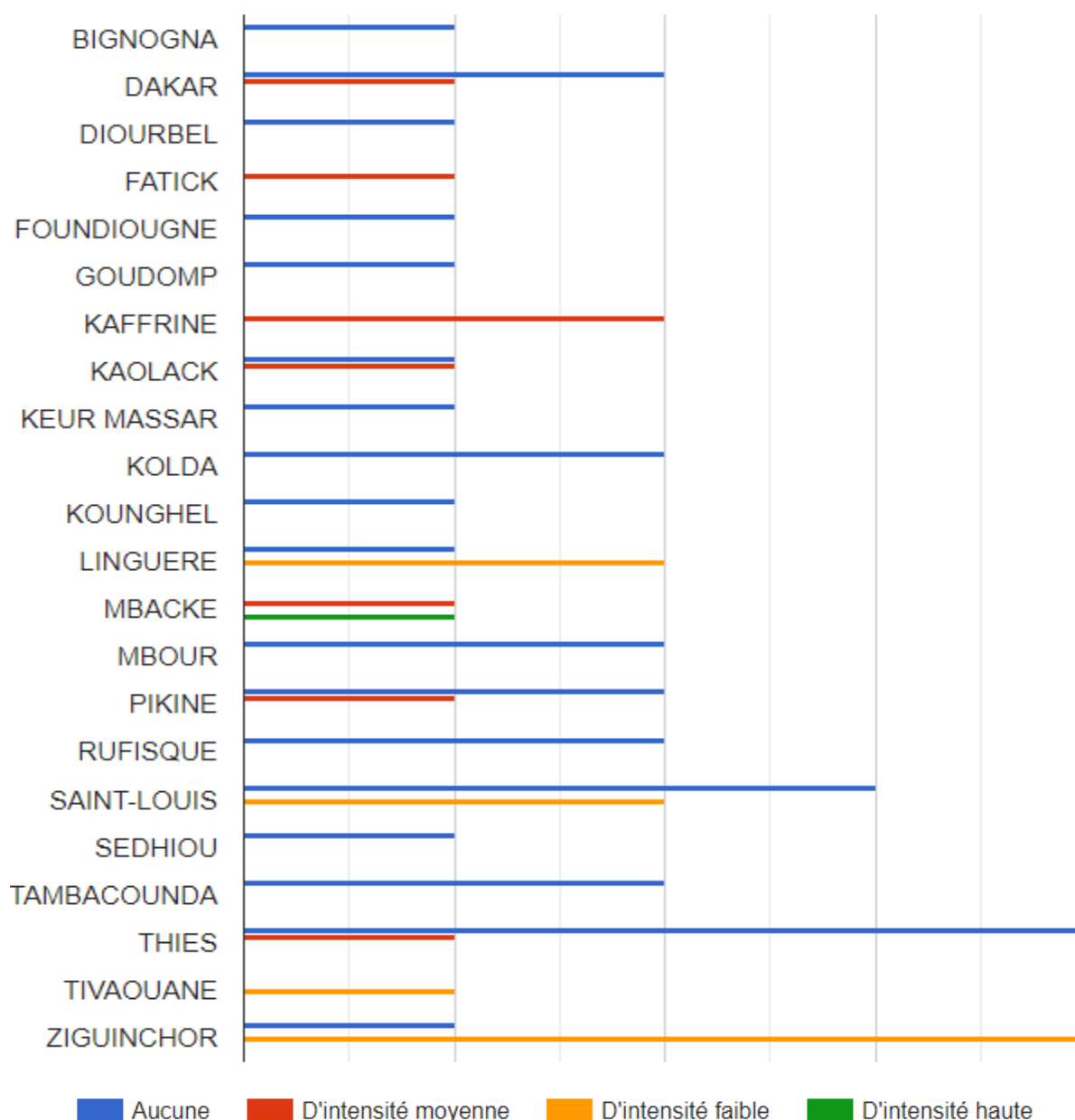
- 61,7% des données remontées font état d'une situation de tension inexistante : cette situation est qualifiée comme telle quand le contexte électoral n'a subi aucune évolution en termes de comportements des citoyens dans leur vécu quotidien
- Pour les localités montrant une certaine tension électorale, elle est d'intensité faible à 19,1%, d'intensité moyenne à 17 % des cas et d'intensité haute à 2,1 %.

Tension électorale



Cartographie de la tension électorale par départements

Tension électorale par Départements



En comparaison aux rapports précédents qui faisaient cas de violences dans les départements de Dakar, Mbour, Thiès et Ziguinchor durant l'étape de la campagne électorale, les violences se sont ajoutées et élargies à THIES (2), DAKAR (2), FATICK (2), SEDHIOU (2), SAINT-LOUIS (2), KOLDA (1), DIOURBEL (1) et LOUGA (1).

Situation pré-électorale (Campagne électorale du 18 au 23 mars 2024)

Avant le scrutin, les moniteurs déployés sur le terrain ont analysé et donné leur appréciation sur un certain nombre d'indicateurs concernant la période pré-électorale. En effet, pour chaque indicateur donné, il s'agit pour le moniteur en observant tout ce qui se passe autour de lui et en interrogeant un certain nombre

d'acteurs de la vie politique dans sa localité, de répondre par oui ou par non à une affirmation. L'agrégation des réponses (oui) est donnée par le tableau suivant.

Indicateurs	OUI
ORGANE DE GESTION DES ELECTIONS	
Rétention et/ou retard dans le retrait des récépissés ou cartes d'électeurs	33.3 %
Refus de la reconnaissance de l'accréditation du moniteur de la violence	2.6 %
Méconnaissance du cadre légal des élections par les citoyens	25.6 %
Les informations sur la carte électorale finalisées et affichées	71.1 %
Doute concernant la neutralité de l'organe de gestion des élections et l'administration déconcentrée	25 %
Retard dans la publication de la localisation des bureaux de vote sur la carte électorale finalisée	15.4 %
Arrivée du matériel électoral dans les délais	88.6 %
Organe de gestion des élections publie des déclarations et tient des conférences de presse sur des sujets sensibles qui pourraient créer des tensions	25 %
Doutes sur l'impartialité de l'autorité judiciaire dans la résolution des contentieux	10.5 %
CAMPAGNE / ACTIVITES POLITIQUES	
Restriction de la liberté de mouvement des partis politiques, candidats, électeurs, journalistes, observateurs etc.	12.5 %
Interdiction des réunions politiques (manifestations, marches, etc.)	4.9 %
Interdiction des activités de la société civile	4.9 %
Diffamation et calomnies de candidats par d'autres acteurs politiques	53.7 %
Soupçons d'utilisation des moyens de l'Etat à des fins politiques	52.6 %
Instrumentalisation de la religion à des fins politiques ou autres discours incendiaires et divisionnistes	12.2 %
Soupçons d'achat des voix	17.1 %
Soupçons de financement occulte des candidats ou partis en lice	15.4 %
EDUCATION DES ELECTEURS	
Des sessions d'éducation civique sont organisées dans votre communauté.	39 %
Les personnes que vous avez interviewées ont-elles toutes les informations sur les élections?	65.9%
Des informations à propos du contentieux électoral sont disponibles auprès des autorités compétentes	62.9%
SECURITE	
Attitude discriminatoire des forces de sécurité en faveur d'un parti politique ou coalition	7.7 %
Il y a coopération et des réunions entre gouvernement local, Organe de gestion des élections et les forces de sécurité ?	73 %
Des groupes violents existent et sont actifs	15 %
Il y a des rumeurs que les groupes qui ont perpétré des actes de violence politique sont affiliés/soutiennent les partis et candidats	28.9 %
Forte augmentation des prix de denrées alimentaires ou pénurie de denrées de première nécessité	36.6 %
TRAFIC D'INFLUENCE	
Soupçons de politisation des travaux d'intérêt publics, de l'assistance sociale, ou utilisation de moyens de l'état à des fins politiques	100 %
Rétention des récépissés de reconnaissance des partis politiques et mouvements citoyens	7.5 %
Prise de position par les leaders d'opinion en faveur d'un certain candidat	55 %
Emission d'informations fausses ou trompeuses aux électeurs	23.7 %
RESTRICTION DES MEDIAS	
Impartialité des Autorités de Régulation des médias remise en question	33.3 %

Menaces contre les journalistes, interdiction ou intimidation des journalistes ou confiscation de leur matériel de travail	5.1 %
Restriction des moyens de communication et d'information	7.5 %

Recommandations

Aux candidats

- Bannir tout discours de haine et d'incitation à la violence
- Lancer un appel et s'engager contre tout acte de violence

Aux forces de défense et de sécurité

- Renforcer le dispositif sécuritaire dans le tout pays
- Garantir la sécurité des citoyens durant le scrutin
- Eviter toute forme de répression et privilégier le dialogue et la facilitation

Aux organisations de la société civile

Poursuivre les programmes d'observation et de monitoring du processus et créer une synergie pour une plus grande efficacité sur le terrain